

Égalité Fraternité

FORMULAIRE DEMANDE D'AIDE Dispositif d'urgence — Soutien aux exploitations BIO en difficulté

Direction départementale des territoires de la Creuse

RÈGLEMENT (UE) N°1408/2013 DE LA COMMISSION DU 18 DÉCEMBRE 2013 RELATIF À L'APPLICATION DES ARTICLES 107 ET 108 DU TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UE AUX AIDES DE MINIMIS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

L'aide d'urgence BIO est réservée aux exploitations en Agriculture Biologique (AB) rencontrant des difficultés conjoncturelles. Les exploitations doivent notamment respecter les critères d'éligibilité suivants :

- détenir un certificat «agriculture biologique» au titre de 2023 ou à défaut 2022 ;
- tirer 80% de leurs recettes d'activités agricoles du mode de production BIO ;
- ne pas bénéficier d'une aide à la conversion à l'agriculture biologique (CAB) sur plus de 10% de la SAU.

Le formulaire dûment complété et les pièces justificatives sont à retourner à la DDT de la Creuse – Service Économie Agricole, pour le 2 mai 2023 au plus tard.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR			
N° SIRET : _ _ _ _ _ _ N° PACAGE : _ _ _ Nom prénom ou raison sociale : Statut juridique de l'exploitation :			
Statut juridique de l'exploitation : (Exploitation individuelle, GAEC, EARL, SCEA, SARL,) Pour les GAEC, préciser le nombre d'associés :			
JA ou récent installé : Oui / Non → si Oui, préciser l'année :			
COORDONNÉES DU DEMANDEUR			
Adresse:			
Code postal : _ Commune :			
Téléphone : ; _			
Mél :			
INFORMATIONS BANCAIRES			
Coordonnées de paiement (<u>joindre un RIB/IBAN</u>) IBAN - Identifiant international de compte bancaire			
BIC - Code d'identification de la banque : _ _ _ _ _			
CRITERE D'ELIGILITE (confidentiel DDT)			
☐ J'autorise le (ou les) organisme (s) bancaire (s) ci-dessous, et mon comptable/centre de gestion, à communiquer à l'administration les éléments nécessaires à l'instruction de ma demande d'aide.			
Nom de mon Comptable :			
Coordonnées téléphoniques du comptable :			
Nom du centre de gestion :			
Nom de mon (mes) organisme (s) bancaire (s) (compte professionnel) :			
PROCÉDURES COLLECTIVES			
Exploitation en procédure collective ? Oui Non RAJ RJ Liquidation Judiciaire			
Date d'homologation du plan : _ / _ _ _ Date d'ouverture : _ / _ _ _			

	CARACTÉRISTIQUES DE	VOTRE EXPLOITATION					
Activité de votre exploitation (cochez la/les cases correspondantes)							
□ votre activité est consacrée en totalité à l'agriculture biologique ;							
□ en filière élevage ;							
\square vous vendez votre production	□ vous vendez votre production à des groupements dédiés en totalité à l'agriculture biologique ;						
\square en vente directe.							
Merci de détailler vos ateliers et/ou la part de la vente directe :							
Pour les exploitants au micro-BA, évolution du Chiffre d'Affaires sur les deux dernières années :							
	2021	2022]				
CA, Montants (en €)			-				
Pour toutes les exploitations : Evaluation, le cas échéant de la dette court terme (dette fournisseur, dette sociale,) :							
- montants perçus ou à percevoir au titre du crédit d'impôt BIO (dans le cas où vous demandez habiltuellement le crédit d'impôt BIO) :							
	2021	2022	2023				
Montants (en €)							
	INFORMATIONS CO	OMPLÉMENTAIRES					
N'hésitez pas à apporter toute in qui s'inscrit dans l'enveloppe allo			étude de votre demande d'aide				

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original du formulaire dûment complété, daté et signé	Obligatoire	
Relevé d'identité bancaire RIB-IBAN	Obligatoire	
Certificat AB 2023 ou à défaut 2022	Si non fourni à l'administration	
Dernière déclaration TVA pour les exploitants au micro-BA	Le cas échéant	
Formulaire concernant les aides de minimis (annexe 3bis)	Obligatoire	

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _		

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je m'engage:

- à délivrer tout document ou justificatif sur demande de l'autorité compétente dans le cadre de la présente demande ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs.

J'atteste sur l'honneur ne pas bénéficier d'une aide à la conversion à l'agriculture biologique (CAB) sur plus de 10% de ma SAU. Si toutefois, je bénéficie d'une aide CAB sur plus de 10% de ma SAU, je déclare qu'elle a pour but un agrandissement ou une conversion NON SIMULTANÉE visant à atteindre 100% BIO sur mon exploitation et concernant moins de 50% de ma SAU. Dans ce dernier cas, je déclare qu'il s'agit de ma 4ème année de conversion en AB.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect des engagements ci-dessus, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

J'accepte:

☐ que ma demande soit étudiée par la cellule départementale	e dédiée au Fonds d'Urgence Bio en Creuse.
---	--

de transmettre, le cas échéant, aux membres de cette cellule les données de mon exploitation (technique, économique, financière, et sociale) strictement nécessaires à l'instruction de ma demande d'aide. Je prends acte que ces échanges se limiteront au seul périmètre de cette cellule départementale dédiée au Fonds d'Urgence Bio en Creuse. Je suis informé qu'en l'absence de ces éléments, l'administration pourrait, faute d'éléments, être amenée à rejeter ma demande d'aide.

□ que ma situation soit abordée, en toute confidentialité, en cellule départementale d'accompagnement des agriculteurs en difficultés qui pourra éventuellement me proposer un accompagnement adapté aux difficultés rencontrées sur mon exploitation.

Fait le |__|_|/|__|_|/|__|_|

Signature(s) (de tous les associés en cas de GAEC)

Direction Départementale des Territoires de la Creuse Service économie agricole Cité administrative BP 147 - 23 003 GUERET Cedex Contacts DDT – SEA: 05 55 61 20 53 / 57 / 60

Votre dossier complet avec toutes les pièces justificatives doit être envoyé par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mél à :

ddt-bea@creuse.gouv.fr

Date de mise à jour : avril 2023 Page 3 / 3